

# Ça vaut le détour...



## ► Le banc de la justice

Cet ensemble de modeste apparence constitue un rare et précieux témoignage de l'époque féodale et servait à rendre la justice. Il remonterait dit-on à Philippe Auguste et fut le symbole de l'autorité des Chevaliers de Fréfosse, Seigneurs du Tilleul.

## ► Le clos-masure de la Sauvagère

Les clos-masures désignent des espaces réunissant des habitations, des bâtiments agricoles, des pommiers et des mares au sein d'une cour protégée par des talus plantés de grands arbres. Le clos-masure de la Sauvagère abrite une ferme typique du Pays de Caux, l'une des plus anciennes de la commune, et témoigne de l'histoire de l'évolution paysagère de la commune. Il est occupé aujourd'hui par le centre équestre d'Étretat - le Tilleul, qui propose notamment des randonnées à la découverte des falaises. Les lieux ont été acquis par le conservatoire du littoral en décembre 2016.

## ► Le Château de Fréfosse

Construit en 1771 par Compoint Du Boulhard, remanié et rehaussé entre 1850 et 1870 le château a été légué à la ville du Havre en 1889. Il a abrité un village vacances avant son acquisition par un privé. Un projet hôtelier haut de gamme est aujourd'hui à l'étude. C'est ici qu'habitait le chevalier tourmenteur évoqué dans la légende de la chambre des demoiselles à Etretat. La Tour Lanterne a été construite en 1830 et faisait office de Salon de Thé

## ► Le manège dans le parc Mathilde

Démonté de la ferme de Fréfosse, ce manège témoigne du passé agricole de la commune. Il a été reconstruit dans le parc Mathilde, jardin baptisé en hommage à l'impératrice Mathilde, petite fille de Guillaume le Conquérant, donatrice de ce terrain à l'Abbaye du Valasse en 1152.

### INFOS CONSEILS

## Autour du Tilleul

La commune tire son nom du latin Tilia et de l'emploi des fibres de tilleul dans la fabrication des cordages. Sur les plus anciennes constructions, on peut découvrir des graffitis de navires rappelant que les seigneurs du bourg furent chargés du Guet de la Manche, une surveillance côtière face aux descentes anglaises et hollandaises.

Le village abrite la valleuse d'Antifer, espace préservé, propriété du Conservatoire du littoral. Elle est une des rares valleuses à offrir une telle surface sans aucune construction, ni équipement, sur une frange littorale de 130 kilomètres du Tréport à l'estuaire de la Seine. La forêt occupe le sommet abrité, puis la valleuse s'ouvre à mi-pente sur une végétation arbustive pour aboutir là où le vent, des oiseaux de mer et des plantes rases résistantes à l'air salin se partagent cet espace naturel.

La plage du Tilleul séduit les amateurs de calme et d'authenticité.

## RENSEIGNEMENTS

### Office de Tourisme

Le Havre Etretat Normandie

**Le Havre**  
186, boulevard Clemenceau  
76600 Le Havre

Maison du Patrimoine Atelier Perret  
181 rue de Paris  
76600 Le Havre

### Étretat

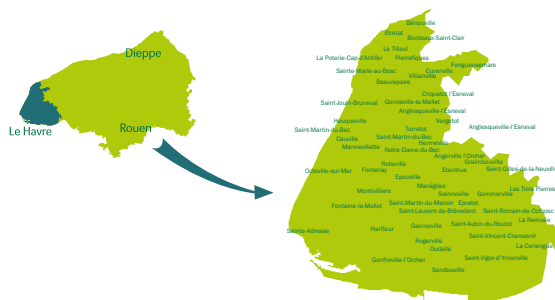
Place Maurice Guillard  
76790 Étretat

Seine-Maritime Attractivité

02 35 12 10 10  
contact@sma76.fr  
seine-maritime-tourisme.com



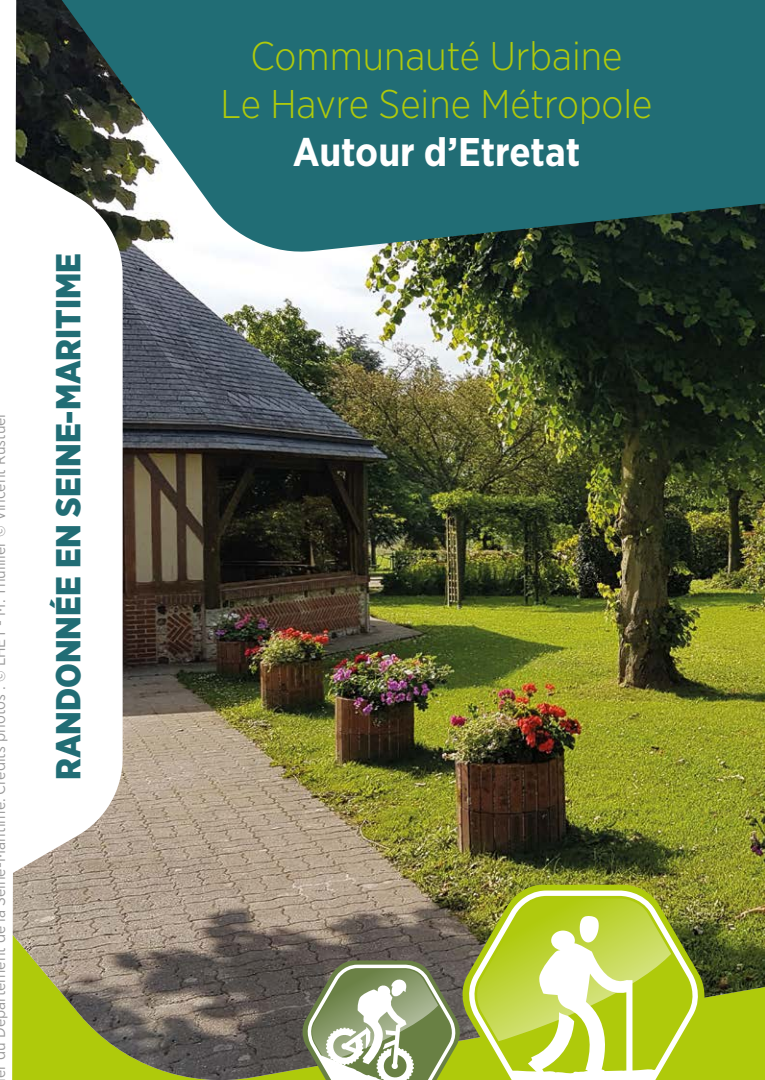
02 32 74 04 04 / contact@lehavre-etretat-tourisme.com  
[www.lehavre-etretat-tourisme.com](http://www.lehavre-etretat-tourisme.com)



### RANDONNÉE EN SEINE-MARITIME

Réalisation : PIXELL pour l'Office de Tourisme Le Havre Etretat Normandie  
Avec le concours financier du Département de la Seine-Maritime. Crédits photos : © LHET - M. Thuillier © Vincent Rustuel

## Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole Autour d'Étretat



## RANDONNÉE À PIED

### Circuit 39 : Circuit des Chênes

Départ : Parc Mathilde, Le Tilleul

8,4 km - 2h10 - 146 m.

Difficulté



Seine-Maritime  
La Normandie Impressionnante



Seine-Maritime  
La Normandie Impressionnante





## AVIS DU RANDONNEUR

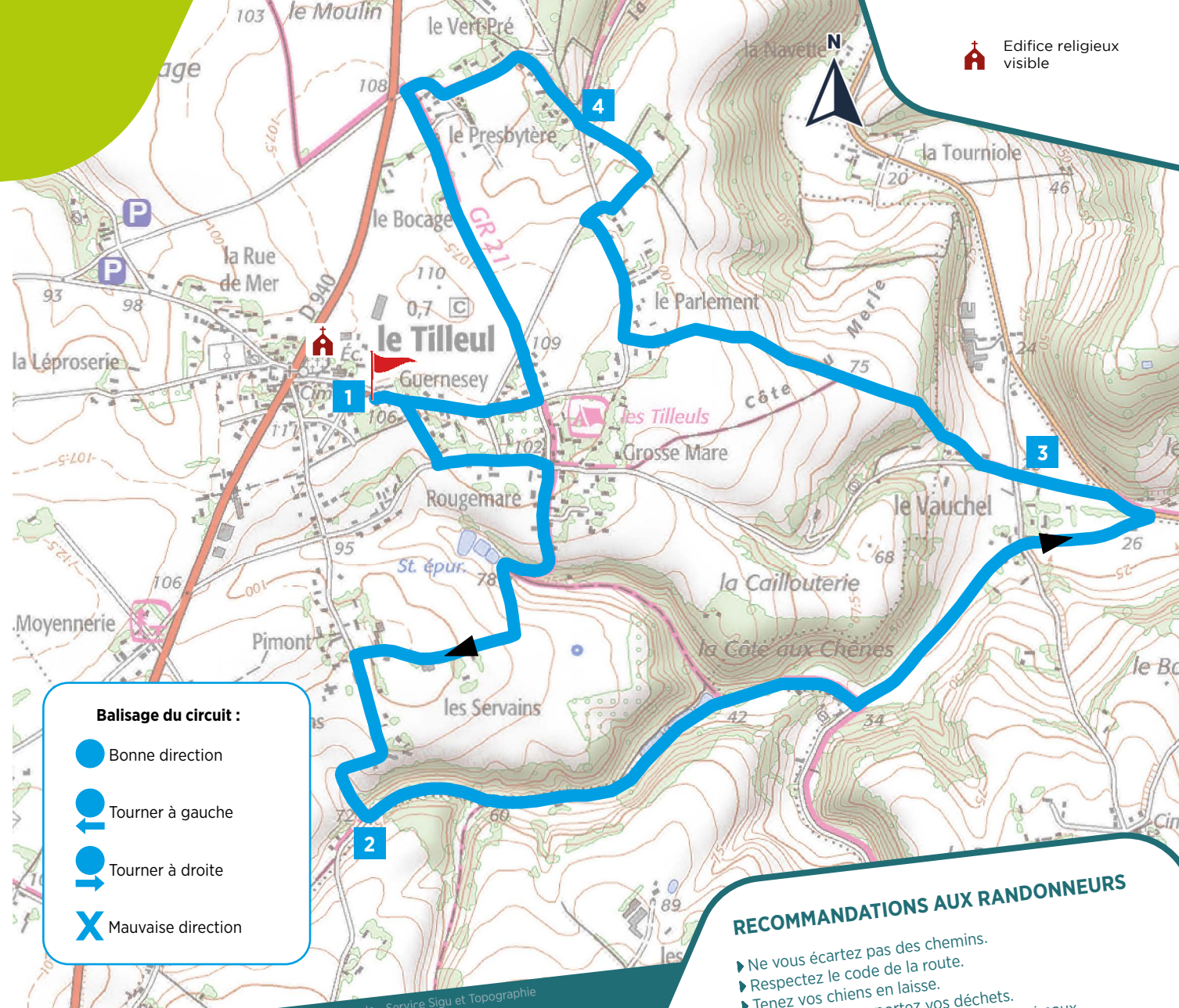
Un circuit à travers un bel espace boisé, durant lequel vous empruntez quelques tronçons du GR21, à la découverte d'un village proche d'Étretat, Le Tilleul. Sa plage séduit les amateurs de calme et d'authenticité.

**1** Sortir du parc et prendre à droite la rue du président Coty. Prendre à droite rue de Guernesey puis à gauche Guillaume le Conquérant. Au premier carrefour continuez tout droit puis prendre à droite rue de la Grosse Mare. Après le virage, laissez le chemin de gauche pour continuer tout droit en direction du chemin des Servains puis empruntez la rue de Pimont sur votre gauche.

**2** A la première intersection, prendre la rue des Bois sur votre gauche et la poursuivre jusqu'à la rue de la Dragonnerie que vous prendrez sur votre gauche. A la première intersection poursuivre tout droit et prendre le chemin à gauche avant l'arrivée à la départementale que vous longez.

**3** Poursuivre tout droit rue du Riboudin et empruntez le chemin à droite après le N°162. Poursuivre tout droit chemin de la Lionnerie puis prendre à droite rue Dom Fillastre et prendre à droite rue du Parlement puis aussitôt à droite, impasse du Parlement.

**4** Au bout du chemin, prendre tout droit rue du Presbytère puis prendre le chemin du Bocage à gauche. A la deuxième intersection, prendre la rue de l'Abbé Pierre Langlois sur votre droite. Continuez tout droit pour rejoindre le parc Mathilde.



## Balisage du circuit :

-  Bonne direction
-  Tourner à gauche
-  Tourner à droite
-  Mauvaise direction

© Le Havre Seine Métropole - Service Sigu et Topographie  
Échelle 1/15 000

**Le drapeau sur la carte** indique le point de départ. Sur le terrain, à ces endroits, sont implantés des totems où figurent toutes informations relatives à chaque circuit : numéro, couleur, nom, distance, tracé et les curiosités touristiques.

## RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- ▶ Ne vous écartez pas des chemins.
- ▶ Respectez le code de la route.
- ▶ Tenez vos chiens en laisse.
- ▶ Ne jetez rien, emportez vos déchets.
- ▶ Respectez la nature, les cultures, les animaux.
- ▶ Respectez le travail des agriculteurs et des forestiers.
- ▶ En période de chasse, soyez vigilants.
- ▶ En forêt, n'allumez jamais de feu.
- ▶ Attention aux croisements avec d'autres randonneurs (piétons, cavaliers, VTT, ...).
- ▶ Ne pénétrez pas dans les propriétés privées.
- ▶ Ne marchez pas au bord, ni au pied des falaises.